

EXERCICE 2012

SOMMAIRE

Bilan (simplifié et détaillé)

Compte de résultat (simplifié et détaillé)

Annexes aux comptes 2012

Rapport de gestion

BILAN ACTIF

31/12/12			31/12/11	
Brut	Amort & Prov	Net	Net	

ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	6 974	-5 636	1 338	3 153
Immobilisations corporelles	13 043	-12 547	496	3 360
Immobilisations financières	4 125		4 125	4 007
Total actif immobilisé	24 142	-18 183	5 959	10 521
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	2 953	-2 655	298	314
Clients et comptes rattachés	16 726		16 726	9 662
Autres créances	27 539		27 539	61 917
Disponibilités	49 301		49 301	1 609
Total actif circulant	96 519	-2 655	93 864	73 502
Charges constatées d'avance	758		758	4 805
TOTAL GENERAL	121 419	-20 838	100 582	88 828

BILAN PASSIF

31/12/12	31/12/11
Net	Net

FONDS ASSOCIATIFS		
Report à nouveau	-48 756	-3 104
RESULTAT DE L'EXERCICE	24 746	-45 642
Subventions d'investissement	0	0
FONDS ASSOCIATIFS	-24 009	-48 746
PROVISION POUR RISQUES	15 000	15 000
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit	14 615	31 406
Fournisseurs et comptes rattachés	10 478	25 135
Dettes fiscales et sociales	62 196	45 731
Autres dettes	0	0
DETTES	87 288	102 271
Produits constatés d'avance	22 302	20 311
TOTAL PASSIF	100 582	88 828

COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/12	31/12/11
CHIFFRE D'AFFAIRES		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue	69 850	63 832
Subventions d'exploitation	303 500	294 732
Autres produits	40 066	34 565
Produits d'exploitation	413 416	393 129
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation de stocks	56	93
Autres achats et charges externes	102 026	104 749
Impôts taxes et versements assimilés	9 890	7 858
Salaires et traitements	189 892	227 556
Charges sociales	79 340	76 552
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 219	20 799
Autres charges	16	8
Charges d'exploitation	386 439	437 614
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	26 976	-44 485
Produits financiers	9	2
Charges financières	123	1 219
RÉSULTAT FINANCIER	-114	-1 218
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	26 862	-45 702
Produits exceptionnels	0	50
Charges exceptionnelles	2 115	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-2 115	50
Total des produits	413 425	393 181
Total de charges	388 678	438 833
RÉSULTAT BRUT COMPTABLE	24 746	-45 653
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		0
RÉSULTAT NET COMPTABLE	24 746	-45 653

ANNEXE AUX COMPTES 2012

Durée de l'exercice : 12 mois, période du 1 janvier au 31 décembre 2012

Total du bilan: 100582 Euros

Résultat comptable bénéficiaire: 24 746 Euros

Cette association a pour but de promouvoir, par un travail collectif et la réalisation effective de projets appropriés, la formation, l'émancipation et les pratiques artistiques, tant auprès des jeunes - enfants et adolescents - que des adultes, professionnels ou amateurs.

Elle organise aussi, à des fins culturelles et éducatives, la création d'œuvres ayant un lien direct ou indirect avec la musique, ainsi que la présentation d'œuvres revêtant une réelle valeur artistique.

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

Aucun fait caractéristique de l'exercice empêchant la comparaison des postes du bilan et du compte de résultat d'un exercice sur l'autre n'est à signaler.

2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du Comité de la réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

- Immobilisations corporelles : Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

- Amortissements : Ils sont calculés en mode linéaire, au prorata du temps. Les durées, d'amortissement sont les suivantes:

Logiciels	3 ans
Matériel informatique et vidéo	3 à 5 ans

- Les stocks : sont évalués au dernier prix d'achat connu

- Créances et dettes : Elles sont valorisées à leur valeur nominale.

- Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est

inférieure à la valeur comptable
Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

3 – ENGAGEMENTS HORS BILAN:

Les engagements de retraite ne sont ni valorisés, ni comptabilisés

4 - COMMENTAIRES PARTICULIERS:

FISCALISATION DES ACTIVITES

L'administration fiscale qualifie notre activité sociale de promotion des pratiques artistiques, d'activité d'entrepreneur de spectacles soumises aux impôts commerciaux.

LITIGE EN COURS

Une ancienne salariée conteste son licenciement et réclame une indemnité de 84 083 €. Sur cette somme 29 356 € ont fait l'objet d'un paiement effectif en 2011 et 15 000 € complémentaires ont été provisionnés en 2011 sur un litige de 59765 €. L'audience a eu lieu en septembre 2012 et le délibéré a été prononcé le 28 janvier 2013 et transmis par le greffe du Conseil des prud'hommes le 25 février 2013. En première instance le conseil de Prud'hommes nous a condamné au seul versement de 334,38 correspondant au paiement de 3 jours de carence retenus. La salariée vient de faire appel de ce jugement.

5 – TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

<u>libellé</u>	<u>Solde au début de l'exercice</u>	<u>Augmentations</u>	<u>Diminutions</u>	<u>Solde à la fin de l'exercice</u>
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-3104	-45652		-48756
Résultat de l'exercice	-45652	24746	-45652	24746
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donation				
- subventions d'investissement				

sur biens renouvelables				
Résultat sous contrôle des tiers financiers				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement	0		0	0
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires				
Total	-48756	-20906	-45652	-24010

6 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS :

Immobilisations valeurs brutes amortissements valeurs nettes
incorporelles

31/12/2011	6 974	3 821	3153
diminution	0	0	
augmentation	0	0	
31/12/2012	6 974	5 636	1338

Immobilisations valeurs brutes amortissements valeurs nettes
corporelles

31/12/2011	15 800	12 439	3 360
diminution	2 757	640	
augmentation	0	749	
31/12/2012	13 043	12 547	496

Immobilisations valeurs brutes provisions valeurs nettes
financières

31/12/2011	4 007		4 007
diminution	0		
augmentation	118		
31/12/2012	4 125		4 125

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN:

Provisions pour litige montant

31/12/2011	15 000
diminution	0
augmentation	0
31/12/2012	15 000

Provisions pour dépréciation des stocks montant

31/12/2011	2 695
diminution	2 695
augmentation	2 655
31/12/2012	2 655

8- ETAT DES CREANCES ET DETTES:

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Immobilisations financières	4 125	4 125	
Autres créances clients	16 726	16 726	
Fournisseurs débiteurs et avoir à établir	334	334	
Subventions	12 000	12 000	
Créances sociales	39	39	
TVA	15 165	15 165	
Autres impôts			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	758	758	
TOTAL	49147	49147	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Dettes financières	14 615	8 362	6 253
Fournisseurs et comptes rattachés	10 478	10 478	
Personnel et comptes rattachés	11 564	11 564	
Dettes sociales	37 469	37 469	
Autres dettes	0	0	
Dettes fiscales	13 164	13 164	
Produits constatés d'avance	22 302	22 302	
TOTAL	109 591	103 338	6 253

9 - COMPTES DE REGULARISATION :

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		154
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 807	4 558
Dettes fiscales et sociales	31 888	20 649
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	38 419	25 361
Produits constatés d'avance	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation	22 302	20 311
Produits financiers		
Total	22 302	20 311
Charges constatées d'avance	31/12/2012	31/12/2011
Charges d'exploitation	758	4 805
Charges financières		
Total	758	4 805
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2012	31/12/2011
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	6 359	1 689
Autres créances	72	0
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	6 431	1 689

10 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

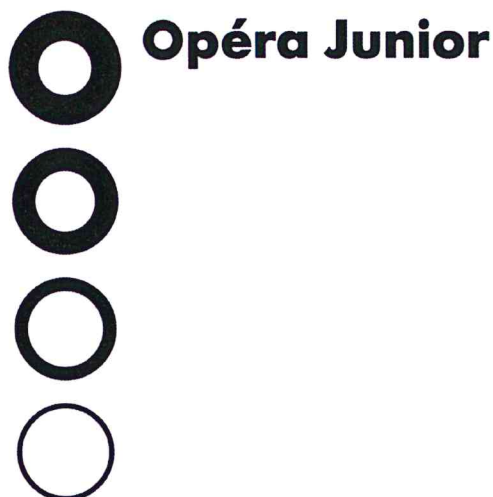
Mise à disposition gratuite des salles et studios de répétition au Corum pour les ateliers Opéra Junior par l'Opéra et Orchestre mise à disposition gratuite de salle de concert par les communes de Montferrier et Castelnau le lez et l'Agglomération de Montpellier. Ces mises à disposition ne sont ni valorisées, ni comptabilisées

11 - INFORMATION SUR LES REMUNERATIONS 2012 DES CADRES LES MIEUX REMUNERES (LOI DU 23 05 2006):

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

12 – NOMBRE D'HEURES DIF ACQUISES AU 31/12/12

311 h



OPÉRA JUNIOR
Le Corum - Esplanade Charles de Gaulle
BP 11094
34007 Montpellier cedex 1

Tel : 04 67 58 04 89
info@opera-junior.com
www.opera-junior.com

**Rapport de gestion sur l'activité de l'exercice
clos le 31 décembre 2012**

Nous avons réuni l'assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de l'Association durant l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le commissaire aux comptes donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes précisions et tous renseignements complémentaires.

● **PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Nous vous indiquons que les états financiers qui vous sont présentés, sont établis en euros et ne comportent aucune modification tant au niveau de l'organisation des comptes que des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

A l'actif du bilan, on peut noter les variations suivantes par rapport à l'exercice précédent :

- l'actif net immobilisé est passé de 10 521 euros à 5 959 euros et s'élève à 24 142 euros en valeurs brutes.

Les immobilisations se composent de logiciels, d'installations générales, de matériel de bureau, informatique et vidéo et d'immobilisations financières.

Les dotations cumulées aux amortissements s'élèvent à 18 183 euros.

- l'actif circulant est passé de 73 502 euros à 93 864 euros .

Ce dernier solde est composé notamment des comptes clients pour 16 726 euros, de créances diverses pour 27 539 euros (dont subventions à recevoir 12 000 euros) et de disponibilités financières pour 49 301 euros.

- les charges constatées d'avance s'élèvent à 758 euros contre 4805 euros en 2011

Au passif du bilan, on peut noter de même les variations suivantes :

- les fonds propres associatifs passent de -48 756 euros à - 24 009 euros en raison du résultat de l'exercice 2012 de 24 746 euros.

- les dettes sont passées de 102 271 euros à 87 288 euros.

Il s'agit essentiellement du crédit confirmé de 14 585 euros, dettes fournisseurs pour 10 478 euros et de dettes fiscales et sociales pour 31 888 euros.

- Les provisions pour risque s'élève à 15000 €.

Une ancienne salariée conteste son licenciement et réclame une indemnité de 84 083 €. Sur cette somme 29 356 € ont fait l'objet d'un paiement effectif en 2011 et 15 000 € complémentaires ont été provisionnés en 2011 sur un litige de 59765 €. L'audience a eu lieu en septembre 2012 et le délibéré a été prononcé le 28 janvier 2013 et transmis par le greffe du Conseil des prud'hommes le 25 février 2013. En première instance le conseil de Prud'hommes nous a condamné au seul versement de 334,38 correspondant au paiement de 3 jours de carence retenus. La salariée vient de faire appel de ce jugement.

- Les produits constatés d'avance sont de 22 302 euros contre 20 311 € l'exercice précédent.

● EXPOSE DES RESULTATS OBTENUS

- les produits d'exploitation sont passés de 393 129 euros à 413 416 euros

- les charges d'exploitation sont passées de 437 614 euros à 386 439 euros .

- résultat d'exploitation 26 976 euros

- résultat financier -114 euros

- résultat exceptionnel 2115 euros

- résultat comptable avant impôt 24 746 euros

- impôts sur les bénéfices 0 euros

- résultat net comptable 24 746 euros

Au cours de l'exercice, l'association a produit les spectacles suivants :

Productions Opéra Junior

- Scoubidou la poupée qui sait tout
- Les chants de la mer et l'album à colorier
- Musique japonaise

Coproductions

- La Petite renarde rusée (spectacle créé dans le cadre d'une coproduction avec l'OONM –la part OONM dans la coproduction s'élève à 152 500 € et couvre les frais de production et la part Opéra Junior s'élève à 51 666 euros et couvre les frais de préparation et formation des jeunes, il est prévu au contrat de coproduction un partage des recettes à concurrence de 50% au profit d'Opéra junior.

Cessions

- Participation à la Bohême
- Participation aux Noces de Figaro
- Participation à What next

Les recettes propres sont la billetterie, les ventes de spectacles et les frais de dossiers, pour un montant global de 69 850 euros.

Nous noterons que la subvention de DRAC LR a été diminuée de 10 000 euros et celle de la région de 20 000 euros par contre l'Agglomération a augmenté la subvention de 15 000 euros et le Conseil général de 10 000 euros, nous avons également été subventionné par la Ville à hauteur de 10 000 euros.

● EVOLUTION PREVISIBLE ET PROSPECTIVES D'AVENIR

Nous avons appris d'ores et déjà que la région se retirait totalement du financement d'Opera Junior, soit 40 000 euros de moins par contre nous avons obtenu pour trois le mécénat musical de la Société Générale à hauteur de 15 000 euros par an et Madame Le Dain député nous a accordé la réserve parlementaire à hauteur de 20 000 euros

● **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un résultat net de 24 746 euros que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau.

Montpellier, le 22 mai 2013

La trésorière
René Panabière

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.



Alain CAMOIN

Commissaire aux comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE 2012

**Association
OPERA JUNIOR**

Le Corum
Esplanade Charles de Gaulle
34007 MONTPELLIER cedex 1

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre bureau, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION OPERA JUNIOR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur deux informations figurant dans l'annexe à vos comptes annuels :

- contentieux prud'homal provisionné à hauteur de 15 K€ (paragraphe n° 5 – commentaires particuliers),
- mise à disposition gratuite de salles au bénéfice de votre association (paragraphe n° 11 – contributions volontaires).

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté notamment sur les principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, je n'ai pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montpellier, le 16 mai 2013

Alain CAMOIN



Alain CAMOIN

Commissaire aux comptes

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes
EXERCICE 2012**

**Association
OPERA JUNIOR**

**Le Corum
Esplanade Charles de Gaulle
34007 MONTPELLIER cedex 1**

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Montpellier, le 16 mai 2013

Alain CAMOIN

